

## Mise à jour de Praxes sur Windows

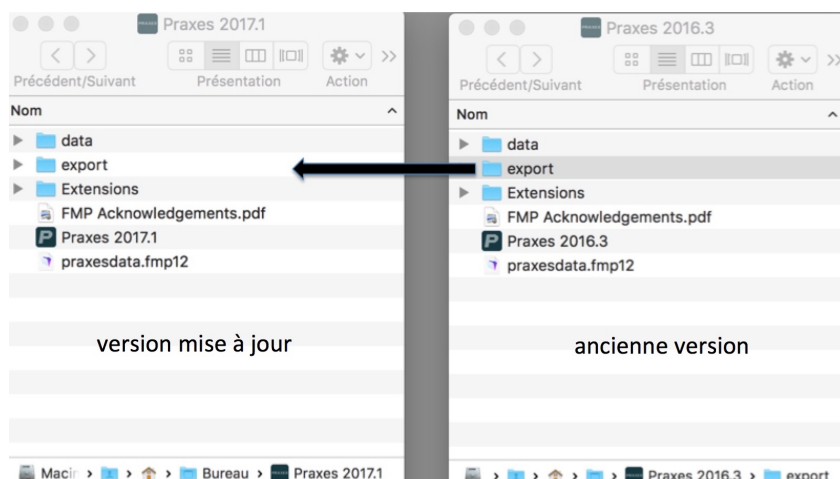
Mettre à jour Praxes consiste à télécharger une nouvelle version de Praxes qui est vide et à importer vos données depuis votre version courante de Praxes dans la nouvelle version. Voici les étapes à suivre :

1. en premier lieu effectuer les opérations suivantes pour mettre une copie de vos données sur votre Bureau
  - **si votre Praxes est ouvert, quittez-le.**
  - **ouvrez le dossier d'application de votre Praxes courant, copiez votre fichier de données 'praxesdata.fmp12' et collez-le sur votre Bureau (bien faire une copie et non un transfert de fichier)**
  - **si vous avez exporté des données de facturation dans le dossier 'export' qui se trouve dans le dossier d'application, copiez ce dossier et collez une copie de dossier sur votre Bureau également**

téléchargez ensuite le fichier d'installation de la mise à jour de Praxes (de type '.exe') et ouvrez ce fichier pour exécuter l'installation de la mise à jour.

**!! Attention !!** Si un avertissement s'affiche avec le message que le dossier à installer existe déjà (i.e. a le même nom), interrompez l'installation parce que cela signifie que vous installez la même version que celle vous utilisez déjà, or si vous installez la même version vide cela **écrasera et supprimera toutes les données de votre Praxes actuel.**

2. lancez la mise à jour de Praxes, soit via la raccourci créé sur votre Bureau, soit dans le dossier de mise à jour (fichier d'application "Praxes 20xx.x").  
L'utilisateur est "user", et la mot passe est également "user".
3. Praxes vous demande alors d'insérer vos données dans la zone-cible (rectangle blanc): pour ce faire glisser et déposer le fichier 'praxesdata.fmp12' (qui contient vos données, de votre version courante et dont vous avez placé une copie sur le Bureau), dans la zone rectangulaire blanche, puis un bouton de mise à jour apparaîtra. Appuyez sur ce bouton. Une fois l'importation de vos données terminée, vérifiez que la mise à jour s'est effectuée correctement, notamment en vérifiant vos prestations, factures, notes et documents insérés.
4. **si votre dossier d'exportation (où vous exportez vos données de facturation) se trouve en permanence en dehors du dossier d'application, c'est-à-dire que vous avez spécifié un chemin pour le dossier d'exportation sous "Facturation/admin/exportation vers Excel", il n'est pas nécessaire de transférer votre dossier d'exportation dans le dossier de mise à jour de Praxes, vous pouvez ainsi ignorer cette étape 4 et passez à l'étape 5.**  
Dans le dossier de votre "ancien" Praxes, le dossier "export" contient peut-être des données de facturation que vous avez exportées depuis Praxes (si vous n'avez pas sélectionné un autre dossier dans votre système). Si ce n'est pas le cas, ignorez cette étape.  
Si vous souhaitez conserver ces documents exportés dans la mise à jour, transférez ce dossier "export" (que vous avez placé sur votre Bureau) dans le nouveau dossier de l'application, ce qui remplacera le dossier "export" vide qui fait partie du dossier d'application de la mise à jour.  
Si vous n'avez pas mis une copie du dossier "export" sur votre Bureau, vous pouvez le copier directement depuis votre dossier d'application Praxes en cours vers le dossier d'application Praxes de la mise à jour. Ceci est illustré dans la figure ci-dessous. Ceci remplacera le dossier "export" de la mise à jour (qui est vide d'origine).  
Pour vous évitez cette opération manuelle lors de la mise à jour, il est recommandé de créer un dossier d'exportation en dehors du dossier d'application et de spécifier le chemin d'accès de ce dossier dans Praxes (accueil: Facturation /admin/exporter vers Excel).



5. **après avoir vérifié que la mise à jour s'est effectuée correctement (et avoir transféré le dossier "export" si souhaité), il est recommandé de supprimer l'ancienne version de Praxes en la désinstallant : désinstallez votre ancienne version, ce qui supprimera tous les fichiers.** Pour désinstaller sur Windows, aller soit dans le panneau de configuration sous "programmes" puis sélectionner votre ancien Praxes pour le désinstaller, soit dans le dossier d'application et double-cliquez sur le fichier de type application 'unins000'. Vérifiez que l'ancien dossier d'application a bien été supprimé. Si cela n'a pas été fait par le programme d'installation, créez un raccourci qui pointe vers la mise à jour de praxes (i.e. vers le fichier d'application "Praxes 20xx.x"). Pour ouvrir Praxes il faut toujours double-cliquer sur le fichier 'Praxes' et jamais sur le fichier 'praxesdata.fmp12'. **Enfin**, supprimez sur votre Bureau la copie de 'praxesdata.fmp12' (et la copie du dossier "export")